

**DELEGATION DE Madame Emmanuelle CUNY**

**D-2016/433**

**Équipement en tableaux numériques interactifs des écoles privées sous contrat d'association. Autorisation. Décision.**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2010, la Ville de Bordeaux a lancé dans le cadre de projet « Bordeaux, cité digitale » en partenariat avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde (DSDEN33) l'équipement de tableaux numériques interactifs (TNI) ou de Vidéo-projecteurs interactifs (VPI) avec pour objectif de favoriser l'accès de tous les enseignants et élèves bordelais aux ressources numériques, en particulier à internet et à leur usage pertinent en classe.

Visant à encourager l'usage des nouvelles technologies, des appels à projets auprès des enseignants des écoles publiques ont été lancés afin de permettre d'équiper toutes les salles de classes élémentaires volontaires. 385 TNI / VPI ont ainsi été déployés.

Parallèlement, les établissements d'enseignement privé du premier degré sous contrat d'association ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique qui répond à la volonté du Ministère de l'Éducation Nationale de développer l'usage du numérique à l'école primaire.

Dans les mêmes conditions que les écoles publiques, les équipes pédagogiques ont donc répondu chaque année à l'appel à projets proposé à l'ensemble des enseignants. Les dossiers présentés ont fait l'objet d'une validation conjointe par la direction diocésaine de l'enseignement catholique, les services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde et la Mairie de Bordeaux. A ce jour 130 TNI ont été subventionnés par la Ville de Bordeaux depuis 2011.

A la rentrée scolaire de septembre 2016, les écoles du Mirail, Sainte Marie Grand Lebrun et Notre Dame ont bénéficié d'une ouverture de classe en élémentaire qu'il y a lieu d'équiper en TNI/VPI.

Ceci représente une subvention de 2 387 € par école pour l'année 2016, soit 7 161 € au total pour les trois écoles concernées.

En conséquence, afin d'accompagner ces établissements dans leurs équipements en matériel numérique, je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- consentir à une subvention aux écoles privées Le Mirail, Sainte Marie Grand Lebrun et Notre Dame de 2 387 € par école pour un VPI, ce qui correspond au coût moyen d'un VPI installé dans les écoles publiques (tableau, poste de travail et visualisateur).
- procéder au versement de cette subvention de 7 161 € sur les comptes bancaires de l'union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (UDOGEC33) qui procèdera à l'achat de ce matériel.

Cette somme sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours sur l'opération P0660003- Fontion 213- Compte 20421.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DU GROUPE ECOLOGISTE

**D-2016/434****Attribution d'aides en faveur de l'Enfance. Avenant aux conventions 2016. Adoption. Autorisation. Signature**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 14 décembre 2015, n° D-2015/675, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2016 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Par délibération en date du 6 juin 2016, n° D-2016/225, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants à ces conventions de partenariat, prenant en compte des réajustements budgétaires d'accueils associatifs et de loisirs après étude des bilans d'actions 2015.

Des réajustements de certains accueils éducatifs et de loisirs 2016 s'avèrent de nouveau nécessaires. Les augmentations ou diminutions de capacités constituent la quasi-totalité des ajustements présentés. Vous trouverez en annexe l'ensemble de ces mouvements d'effectifs par action, association et par site.

L'ensemble de ces réajustements d'un montant total de 137 504 euros est financé sur des budgets disponibles non consommés par les associations, constatés après analyse des bilans d'action 2015. Le montant global des réajustements se répartit ainsi :

| <b>Associations</b>                                          | <b>Activités</b>                       | <b>Montant<br/>(en euros)</b> |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------|
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | Centres d'Accueil et de Loisirs        | 39 806,00                     |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | Accueils Périscolaires                 | 17 602,00                     |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | Activités Péri-éducatives élémentaires | 942,00                        |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | Activités Interclasses                 | 2 693,00                      |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | Centres d'Accueil et de Loisirs        | 11 304,00                     |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | Accueils Périscolaires                 | 6 240,00                      |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | Activités Péri-éducatives élémentaires | 2 050,00                      |
| Avant Garde Jeanne d'Arc de Bordeaux Caudéran - AGJA         | Centres d'Accueil et de Loisirs        | 8 506,00                      |
| Club Pyrénées Aquitaine                                      | Accueils Périscolaires                 | 3 086,00                      |
| Club Pyrénées Aquitaine                                      | Activités Péri-éducatives élémentaires | 1 928,00                      |
| Echange Nord-Sud                                             | Activités Péri-éducatives élémentaires | 1 534,00                      |
| Eclaireuses Eclaireurs de France Région Aquitaine            | Activités Péri-éducatives élémentaires | 173,00                        |
| Envol d'Aquitaine Bordeaux Mirail                            | Activités Péri-éducatives élémentaires | 487,00                        |
| GP Intencité Centre Social et Culturel du Grand Parc         | Centres d'Accueil et de Loisirs        | 3 465,00                      |

|                                        |                                             |                   |
|----------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
| Les Jeunes de Saint Augustin - JSA     | Activités Péri-éducatives élémentaires      | 2 000,00          |
| O'PTIMÔMES LOISIRS                     | Centres d'Accueil et de Loisirs             | 15 738,00         |
| O'PTIMÔMES LOISIRS                     | Activités Péri-éducatives élémentaires      | 6 790,00          |
| O'PTIMÔMES LOISIRS                     | Activités Interclasses                      | 1 590,00          |
| Union Saint Bruno - Maison de Quartier | Centres d'Accueil et de Loisirs             | 3 667,00          |
| Union Saint Bruno - Maison de Quartier | Activités Péri-éducatives élémentaires      | 2 000,00          |
| Union Saint Jean - Maison de Quartier  | Centres d'Accueil et de Loisirs             | -26 643,00        |
| Union Saint Jean - Maison de Quartier  | Accueils Périscolaires                      | 446,00            |
| Union Saint Jean - Maison de Quartier  | Activités Péri-éducatives élémentaires      | 286,00            |
| Union Sportive des Chartrons           | Centres d'Accueil et de Loisirs             | 20 551,00         |
| Union Sportive des Chartrons           | Accueils Périscolaires                      | 8 531,00          |
| Union Sportive des Chartrons           | Activités Péri-éducatives élémentaires      | 1 680,00          |
| Union Sportive des Chartrons           | Activités Péri-éducatives poste de référent | 1 052,00          |
| <b>TOTAL</b>                           |                                             | <b>137 504,00</b> |

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider des nouvelles répartitions budgétaires sur les budgets Enfance.
- signer, si cela est nécessaire, les avenants modificatifs à la convention annuelle de partenariat avec les associations bénéficiaires.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Annexe délibération 24/10/2016**

| <b>Accueils Périscolaires</b>                                |              |                |                                                       |                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------|--------------|----------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Associations</b>                                          | <b>Sites</b> | <b>Période</b> | <b>Réajustement des capacités en places d'accueil</b> | <b>Commentaires</b>                                                                       |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | VACLAV HAVEL | Soir           | 14                                                    |                                                                                           |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | ACHARD       | Soir           | 14                                                    |                                                                                           |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | NUYENS       | Soir           |                                                       | accueil enfant besoin spécifique : embauche d'1 animateur                                 |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | NUYENS       | Soir           | 14                                                    |                                                                                           |
| Union Sportive des Chartrons                                 | JJ SEMPE     | Soir           | 56                                                    | Nouvelle école                                                                            |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | R POINCARE   | Matin + Soir   | 180                                                   | Nouveau conventionnement pour remplacer la garderie de l'association des parents d'élèves |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | CARLE VERNET | Soir           | -18                                                   |                                                                                           |
| CLUB PYRENEES AQUITAINE                                      | A THOMAS     | Soir           | 18                                                    |                                                                                           |
| UNION SAINT JEAN - Maison de Quartier                        | SOMME        | Soir           |                                                       | accueil enfant besoin spécifique : embauche d'1 animateur                                 |
| Union Sportive des Chartrons                                 | JJ SEMPE     | Soir           | 18                                                    | Nouvelle école                                                                            |
| <b>Total</b>                                                 |              |                | <b>296</b>                                            |                                                                                           |

| <b>Centres d'Accueil et de Loisirs</b>                       |                 |                |                                                       |                                                           |
|--------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Associations</b>                                          | <b>Sites</b>    | <b>Période</b> | <b>Réajustement des capacités en places d'accueil</b> | <b>Commentaires</b>                                       |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | R POINCARE      | Vacances       |                                                       | accueil enfant besoin spécifique : embauche d'1 animateur |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | VACLAV HAVEL    | Mercredis      | 10                                                    |                                                           |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | VACLAV HAVEL    | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | VACLAV HAVEL    | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | VACLAV HAVEL    | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | VACLAV HAVEL    | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | POINT DU JOUR   | Mercredis      | 20                                                    |                                                           |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | POINT DU JOUR   | Vacances       | 32                                                    |                                                           |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | NOVICIAT        | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| AVANT GARDE JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA         | P LAPIE MAT     | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC         | SITE ASSOCIATIF | Mercredis      |                                                       | accueil enfant besoin spécifique : embauche d'1 animateur |
| UNION SAINT BRUNO - Maison de Quartier                       | PAIX            | Mercredis      | 10                                                    |                                                           |
| UNION SAINT BRUNO - Maison de Quartier                       | SAINT BRUNO     | Mercredis      | 10                                                    |                                                           |
| UNION SAINT JEAN - Maison de Quartier                        | BARBEY          | Vacances       | -40                                                   | Fermeture mois d'août                                     |
| UNION SAINT JEAN - Maison de Quartier                        | BARBEY          | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| UNION SAINT JEAN - Maison de Quartier                        | PAUL ANTIN      | Vacances       | 8                                                     |                                                           |
| Union Sportive des Chartrons                                 | JJ SEMPE        | Mercredis      | 50                                                    | Nouvelle école                                            |
| Union Sportive des Chartrons                                 | JJ SEMPE        | Vacances       | 24                                                    | Nouvelle école                                            |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | SAINTE MARIE    | Mercredis      | 24                                                    |                                                           |
| UNION SAINT BRUNO - Maison de Quartier                       | A France        | Mercredis      | 14                                                    |                                                           |
| UNION SAINT BRUNO - Maison de Quartier                       | J PREVERT       | Mercredis      | 14                                                    |                                                           |
| UNION SAINT JEAN - Maison de Quartier                        | SOMME           | Mercredis      | -36                                                   | Fermeture mois d'août                                     |
| Union Sportive des Chartrons                                 | JJ SEMPE        | Mercredis      | 14                                                    | Nouvelle école                                            |
| <b>Total</b>                                                 |                 |                | <b>210</b>                                            |                                                           |

| <b>Activités Interclasses</b>                                |              |                |                                                   |                       |
|--------------------------------------------------------------|--------------|----------------|---------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>Associations</b>                                          | <b>Sites</b> | <b>Période</b> | <b>Nombre d'enfants supplémentaires par heure</b> | <b>Commentaires</b>   |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | CARLE VERNET | Sept-déc       | 18                                                | 1 heures par semaine  |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | F BUISSON    | Sept-déc       | 18                                                | 2 heures par semaine  |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | SCHWEITZER   | Sept-déc       | 54                                                | 12 heures par semaine |
| O'PTIMÔMES LOISIRS                                           | JEAN MONNET  | Sept-déc       | 36                                                | 4 heures par semaine  |

| <b>Activités Péri-éducatives 6-11 ans</b>                    |              |                |                            |                                                           |
|--------------------------------------------------------------|--------------|----------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Associations</b>                                          | <b>Sites</b> | <b>Période</b> | <b>Nombre d'animateurs</b> | <b>Commentaires</b>                                       |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | VACLAV HAVEL | Sept-déc       | 4                          | ouverture de 2 classes                                    |
| Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux | ACHARD       | Sept-déc       | 2                          | ouverture de 1 classe                                     |
| Association Petite Enfance Enfance et Famille - APEEF        | THIERS       | Sept-déc       | 2                          | ouverture de 1 classe                                     |
| CLUB PYRENEES AQUITAINE                                      | LOUCHEUR     | Sept-déc       | 2                          | ouverture de 1 classe                                     |
| ECHANGE NORD-SUD                                             | SCHWEITZER   | Sept-déc       | 2                          | nouvel opérateur                                          |
| Envol d'Aquitaine Bordeaux Mirail                            | MENUTS       | Sept-déc       | 1                          | 1 animateur supplémentaire                                |
| LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA                           | FLORNOY      | Sept-déc       | 2                          | ouverture de 1 classe                                     |
| O'PTIMÔMES LOISIRS                                           | BENAUGE      | Sept-déc       | 2                          | changement d'opérateur                                    |
| O'PTIMÔMES LOISIRS                                           | THIERS       | Sept-déc       | 2                          | changement d'opérateur                                    |
| O'PTIMÔMES LOISIRS                                           | PINS FRANCS  | Sept-déc       | 2                          | ouverture de 1 classe                                     |
| UNION SAINT BRUNO - Maison de Quartier                       | A France     | Sept-déc       | 2                          | ouverture de 1 classe                                     |
| UNION SAINT JEAN - Maison de Quartier                        | SOMME        | Sept-déc       | 1                          | accueil enfant besoin spécifique : embauche d'1 animateur |
| Union Sportive des Chartrons                                 | JJ SEMPE     | Sept-déc       | 2                          | Nouvelle école                                            |
| <b>Total</b>                                                 |              |                | <b>26</b>                  |                                                           |

| <b>Activités Péri-éducatives référents</b> |              |                |                            |                     |
|--------------------------------------------|--------------|----------------|----------------------------|---------------------|
| <b>Associations</b>                        | <b>Sites</b> | <b>Période</b> | <b>Nombre d'animateurs</b> | <b>Commentaires</b> |
| Union Sportive des Chartrons               | JJ SEMPE     | Sept-déc       | 1                          | Nouvelle école      |

**D-2016/435**

**Participation aux frais de fonctionnement des actions d'aides aux devoirs dans les écoles élémentaires de la Ville de Bordeaux. Autorisation**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les enfants scolarisés dans les écoles de Bordeaux bénéficient d'un soutien pédagogique organisé à l'initiative d'associations pour effectuer leurs devoirs du soir.

Compte tenu de l'intérêt que ce soutien représente pour les enfants et leur famille, la Ville de Bordeaux apporte sa participation de deux façons :

- d'une part, en mettant à la disposition des dites associations, les locaux scolaires, en-dehors des heures de classe, dans le cadre des dispositions de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983,
- d'autre part, en leur versant une contribution de 12 euros par mois et par élève dont les familles présentent un quotient familial inférieur à 350 euros.

C'est ainsi que près de 280 enfants différents ont bénéficié de ces accompagnements au cours de l'année scolaire 2015/2016.

Je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre cette double participation durant la période de septembre à décembre 2016 qui nécessite l'octroi d'un budget supplémentaire d'un montant de 6 824 euros, qui complète les 25 000 euros déjà votés. Cette somme est inscrite en Décision Modificative n°2.

Les versements aux associations (dont la liste vous est fournie en annexe) auront lieu en décembre 2016 au vu des états des élèves fréquentant ces dispositifs d'aide aux devoirs dont le nombre varie chaque mois.

Le paiement de ces contributions sera imputé sur les crédits de la Ville, Programme P069 O 003, fonction 422, nature analytique 1532.

C'est pourquoi, si vous êtes d'accord, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- poursuivre l'accompagnement financier de la Ville aux associations citées en annexes. **AIDE AUX DEVOIRS – SEPTEMBRE / DECEMBRE 2016**

## Imputation sur Programme P069 O 003 – Fonction 422 – Nature analytique 1532

| NOM de l'ASSOCIATION                                        | NOM de l'ECOLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Amicale Parents d'Elèves Ecole STEHELIN                     | STEHELIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| ASTROLABE                                                   | FERDINAND BUISSON                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Centre Social et Familial Bordeaux Nord                     | SOUSA MENDES<br>DUPATY                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Centre Social du Grand Parc / GP Intencité                  | ALBERT SCHWEITZER<br>CONDORCET                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Amicale des Parents d'élèves Jean Cocteau                   | JEAN COCTEAU                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Maison de Quartier UNION SAINT JEAN                         | FRANCIN<br>SOMME                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux | ACHARD<br>ANDRE MEUNIER<br>ALBERT SCHWEITZER<br>BENAUGE<br>CARLE VERNET<br>CAZEMAJOR<br>CHARLES MARTIN<br>CONDORCET<br>DEYRIES<br>HENRI IV<br>LABARDE<br>JEAN MONNET<br>JULES FERRY<br>LAC II<br>MENUTS<br>MONTAUD<br>NUYENS<br>PAUL BERT<br>PAUL DOUMER<br>RAYMOND POINCARÉ<br>THIERS<br>VACLAV HAVEL<br>VIEUX BORDEAUX |
| Amicale des Etablissements Scolaires Laïques de Bacalan     | ACHARD<br>CHARLES MARTIN<br>LABARDE                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

**ADOpte A L'UNANIMITE**



**D-2016/436**  
**Ecoles élémentaires. Classes transplantées. Hiver/Printemps 2017.**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux met en œuvre de nouveaux séjours à l'intention des élèves des écoles élémentaires de Bordeaux pour le premier semestre 2017.

Chaque séjour « clef en main » se déroulera dans des centres d'accueils agréés, qui recevront 2 classes simultanément. Ces centres ont été choisis dans le cadre d'appels d'offres, conformément au code des marchés publics. Chaque séjour comprend le transport, l'hébergement, les repas, les pratiques thématiques (sport, art, culture, environnement...), les sorties et/ou visites prévues ainsi que l'organisation de veillées.

La construction de ces séjours avec nuitées (2, 4 ou 11) a fait l'objet d'une collaboration étroite entre les services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et les services de la Ville de Bordeaux. A ce titre, ils s'inscrivent dans le cadre de la convention éducative signée entre ces deux partenaires autour des trois domaines suivants: le patrimoine et la culture, l'environnement et l'éducation physique et sportive. L'ensemble des séjours portent sur un thème principal (environ deux tiers des activités du séjour) et une ou des thématiques secondaires (environ un tiers des activités du séjour).

Pour l'année 2017, la Ville de Bordeaux, propose :

I - Des séjours « Patrimoine et Culture », qui s'organisent autour des thèmes principaux suivants :

Pour 2 nuitées :

- La Préhistoire. Thématiques secondaires abordées : artistique et /ou éducation physique et sportive et/ou découverte du milieu.
- Le Moyen Age. Thématiques secondaires abordées : artistique et /ou éducation physique et sportive et/ou découverte du milieu.
- La Culture locale. Thématiques secondaires abordées : artistique et /ou éducation physique et sportive
- Les Pratiques artistiques et culturelles. Thématiques secondaires abordées : artistique et /ou physique et sportive et/ou découverte du milieu.

Pour 4 nuitées :

- La Culture locale. Thématiques secondaires abordées : artistique et /ou découverte du milieu.
- Les Pratiques artistiques et culturelles. Thématiques secondaires abordées : patrimoine et /ou physique et sportive et/ou découverte du milieu.

II - Des séjours « Environnement », qui s'organisent autour des thèmes principaux suivants :

Pour 2 nuitées :

- La découverte du milieu marin. Thématiques secondaires abordées : activité humaine locale à dominante géographique.
- La découverte du milieu marin : activité humaine locale à dominante géographique : Thématiques secondaires abordées : étude de 2 écosystèmes marins à dominante scientifique et /ou environnement et /ou découverte du milieu marin.

Pour 4 nuitées :

- La découverte du milieu marin : énergie. Thématiques secondaires abordées : étude de 2 écosystèmes marins à dominante scientifique et /ou environnement et /ou découverte du milieu marin artistique et /ou découverte du milieu.
- La découverte du milieu montagnard. Thématiques secondaires abordées : patrimoine culture et /ou physique et sportives.
- L'environnement. Thématiques secondaires abordées : découverte du milieu et /ou éducation physique et sportives.

III – Des séjours « Education physique et sportive » qui s'organisent autour des thèmes principaux suivants :

Pour 4 nuitées :

« Hiver » :

- Le ski. Thématique secondaire abordée : découverte de l'environnement.
- La randonnée en raquettes. Thématique secondaire abordée : découverte de l'environnement

« Printemps » :

- Le surf. Thématiques secondaires abordées : la découverte du milieu et/ou du patrimoine et de la culture locale.
- La voile et/ou char à voiles. Thématiques secondaires abordées : la découverte du milieu et/ou du patrimoine et de la culture locale.
- Canoë Kayak et/ou aviron : Thématiques secondaires abordées : la découverte du milieu et/ou du patrimoine et de la culture locale.

Pour 11 nuitées :

« Hiver » :

- Le ski. Thématique secondaire abordée: découverte de l'environnement

Les enseignants des classes volontaires font acte de candidature auprès de l'Education Nationale et de la Ville. Une commission mixte DSDEN de la Gironde – Ville de Bordeaux sélectionne les classes. La commission se réunit plusieurs fois à cet effet ; les critères de sélection des classes reposent sur :

- Les élèves n'ayant pas encore bénéficié de ce type de séjours,
- Les élèves de CE2, CM 1 et CM 2 pour les séjours de 4 et 11 nuitées,
- Les élèves du CP au CM 2 (priorité décroissante de CM2 à CP) pour les séjours de 2 nuitées,
- Les écoles situées en Réseau d'Education Prioritaire.

L'organisation de ces séjours sera finalisée lors d'une rencontre entre les centres retenus, les enseignants concernés et la Mairie de Bordeaux. Cette rencontre permettra d'adapter le contenu des séjours proposés par les centres au projet pédagogique des enseignants des classes retenues.

La Ville de Bordeaux prend en charge l'ensemble des frais de ces séjours et demande aux familles une participation selon leur quotient familial. Cette participation est calculée selon un barème qui repose sur les mêmes tranches tarifaires que celles de la restauration scolaire, de façon à simplifier les procédures de calcul pour les parents d'élèves.

Je vous propose :

- d'asseoir la participation financière des familles sur le barème précisé dans le tableau ci-dessous:

| Tranche<br>Quotient familial<br>(par part) | Nom de la Tranche | Tarif 2017 par nuitée |
|--------------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| de 0 à 145 euros                           | T8                | 5,60 euros            |
| de 146 à 185 euros                         | T7                | 8,40 euros            |
| de 186 à 255 euros                         | T6                | 11,80 euros           |
| de 256 à 345 euros                         | T5                | 16,50 euros           |
| de 346 à 580 euros                         | T4                | 21,40 euros           |
| de 581 à 900 euros                         | T3                | 27,85 euros           |
| de 901 à 1200 euros                        | T2                | 32,00 euros           |
| de 1201 à 1500 euros                       | T1                | 36,80 euros           |
| de 1501 à 1800 euros                       | TA                | 37,90 euros           |
| de 1801 à 2000 euros                       | TB                | 39,05 euros           |
| > à 2001 euros                             | T0                | 40,40 euros           |

Les dépenses seront imputées au budget 2017 fonction 213 compte 6188 et 6247.

Les recettes seront imputées au budget 2017 fonction 255 compte 7067.

CDR Dir. Education

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**D-2016/437****Rénovation du groupe scolaire de la Benauge. Demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local. Autorisation**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le groupe scolaire de La Benauge est situé dans le quartier de la Bastide à Bordeaux. Construit en 1950, il occupe environ 1,7 hectare dans le prolongement du parc Pinçon.

Cet immeuble à valeur patrimoniale par son architecture typique héberge actuellement une école maternelle de 9 classes, une école élémentaire de 11 classes ainsi que les services associés (restaurant scolaire, garderie et accueil périscolaire). Par ailleurs, trois logements de fonction sont occupés par des personnels de l'école. Le site héberge également le conservatoire de musique et des locaux d'associations sportives.

Le bâtiment est aujourd'hui l'un des immeubles les plus énergivores du patrimoine municipal bordelais et particulièrement inconfortable pour ses utilisateurs (locaux insuffisamment chauffés, installations de chauffage vétustes, surchauffes, ...). Il nécessite en outre diverses mises aux normes (accessibilité, sécurité incendie notamment) ainsi qu'une restructuration fonctionnelle.

La rénovation globale de ce groupe scolaire s'inscrit dans une démarche de rénovation énergétique, enjeu principal de ce projet, avec l'ambition d'atteindre le niveau BBC rénovation.

Par délibération n°D-2015/332 du 15 juillet 2015 et n°D-2016/160 du 2 mai 2016, le Conseil municipal a respectivement attribué le concours de maîtrise d'œuvre puis approuvé l'Avant Projet Définitif en vue de la rénovation de ce groupe scolaire.

S'agissant d'une opération de rénovation thermique et de mise aux normes d'un équipement public, un cofinancement est susceptible d'être sollicité auprès de l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local, dotation destinée aux communes et aux établissements publics à fiscalité propre pour l'année 2016.

Le plan de financement prévisionnel est donc le suivant :

| Dépenses (en HT)      |                    | Recettes (en HT)                     |                    |              |
|-----------------------|--------------------|--------------------------------------|--------------------|--------------|
| Poste de dépenses     | Montant            | Financeurs                           | Montant            | %            |
| Travaux               | 4 629 950 €        | Etat : FSIPL                         | 459 000 €          | 9,9 %        |
|                       |                    | Fonds propres :<br>Ville de Bordeaux | 4 170 950 €        | 90,1 %       |
| <b>Total dépenses</b> | <b>4 629 950 €</b> | <b>Total recettes</b>                | <b>4 629 950 €</b> | <b>100 %</b> |

Dans le cas où ce cofinancement serait moindre, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière pour la rénovation du groupe scolaire de La Benaugé
- à signer tout document afférent à ce cofinancement,
- et à encaisser ce cofinancement.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. LE MAIRE**

Madame CUNY, on pourrait peut-être adopter la même formule sur l'ensemble de vos délibérations en demandant qui souhaite intervenir, qui a des questions à poser ou des votes à faire connaître. Est-ce qu'il y a sur ces délibérations des prises de parole ?

Madame JAMET.

**MME JAMET**

Sur la 433, nous allons nous abstenir. L'année dernière, nous avons voté contre. Nous avons demandé au Préfet des informations. En fait, nous ne savons pas quand est-ce que le projet « Bordeaux Cité digitale » va s'achever. Il est compliqué de calculer les ratios sans avoir cette information-là. En attendant, nous nous abstiendrons. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE**

Monsieur HURMIC.

**M. HURMIC**

Oui, Monsieur le Maire, vous ne nous avez pas demandé quel était notre vote sur les délibérations 428 à 432, ce sont des délibérations qui concernent le FIC. Je tiens à indiquer que, comme d'habitude, nous votons contre les délibérations concernant le FIC. Contre 428 à 432. Et 426, je n'ai pas donné non plus notre vote. Nous nous abstenons également sur 426. Merci.

**M. LE MAIRE**

Très bien. Sur les dossiers de Madame CUNY, Monsieur ROUVEYRE.

**M. ROUVEYRE**

Oui, Monsieur le Maire, abstention du Groupe Socialiste sur la 433.

**M. LE MAIRE**

C'est bien noté. Les délibérations avec ces votes sont adoptées.

Délégation suivante.

**MME MIGLIORE**

Délégation de Monsieur Stéphan DELAUX. Délibération 438 : « Casino de Bordeaux Lac : avenant n° 6 au traité de concession. »